

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE

Annuaire Canadien

Vol. XI.

CapRouge, Q., JUIN 1879.

No. 126.

Redacteur : M. l'Abbe PROVANCHER.

FAUNE CANADIENNE.

LES INSECTES.—HYMÉNOPTÈRES.

(Continué de la page 143).

11 Gen. LINOCÉRAS. *Linoceras*, Tasch.

Tête courte, transversale, rétrécie postérieurement. Antennes longues, filiformes dans les deux sexes, non enroulées. Thorax assez court, le mésothorax beaucoup plus épais que les deux autres parties; l'écusson convexe, élevé au dessus du métathorax. Ailes antérieures avec une aréole grande, en carré, les nervures de la base formant à peine un angle; la nervure cubito-discoïdale presque droite, légèrement onduleuse. Pattes postérieures fort longues. Abdomen grêle, pédicule fort long, presque d'égale largeur dans toute sa longueur, lisse à son extrémité, sans carènes ni tubercules; les segments terminaux légèrement comprimés. Tarière moyenne, un peu plus courte que l'abdomen.

Les antennes filiformes de ces insectes, leurs longues pattes postérieures avec leur abdomen grêle les font distinguer à première vue. Dans leur forme extérieure, ils se rapprochent beaucoup des Ophiouides, ayant une ressem-

blanche assez étroite avec certains Panisques. Une seule espèce rencontrée.

Linocéras de-Cloutier. *Linoceras Cloutieri*, Prov. *Atractodes Clout.* Prov. Nat. vi, p 150, ♂ ♀.—

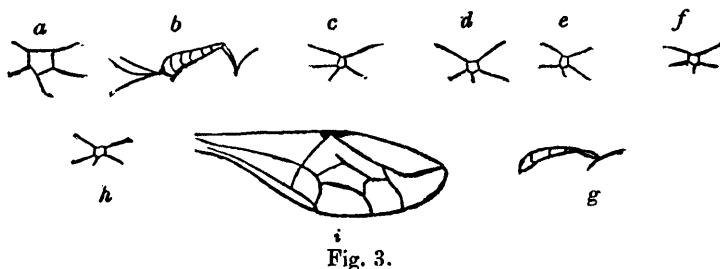


Fig. 3.

♀—Long. .58 pouce. Noir, ponctué-rugueux ; orbites antérieurs, palpes, scape en dessous, écailles alaires, jaunes. Antennes brunes, jaunâtres en dessous avec un anneau jaune au delà du milieu. Métathorax avec une carène transversale près de la base et une autre sommet, quelque peu tuberculeux aux sutures. Ailes jaunâtres, de même que leurs nervures ; aréole grande, en carré, fig. 3 a. Pattes longues, d'un jaune clair très apparent, les postérieures avec les cuisses noires et les trochantins roux ; hanches noires. Abdomen grêle, allongé, comprimé à l'extrémité, à profil s'élargissant insensiblement vers l'extrémité, fig. 3 b. Tarière un peu plus courte que l'abdomen.

♂ Avec la face jaune, une ligne jaune sur les carènes latérales de l'écusson ; les hanches antérieures tachées de jaune en avant—C.

Dédié à M. J. B. Cloutier, professeur à l'École Normale-Laval.

12. Gen. MÉSOSTÈNE. *Mesostenus*, Grav.

Tête courte, transversale, rétrécie en arrière. Antennes longues, sétacées. Corps généralement long et étroit. Ailes antérieures avec une aréole très petite, tantôt pentagonale, et tantôt en parallélogramme plus ou moins régulier ; la nervure moyenne peu arquée et légèrement flexueuse. Pattes grêles et allongées. Abdomen généralement assez

Fig. 3— a l'aréole, b l'abdomen grossis du *Linoceras Cloutieri*.
c l'aréole du *Mesostenus collinus*.

d l'aréole du *Mesostenus sericeus*. e l'aréole du *Mesostenus sagax*.
f l'aréole, g profile de l'abdomen du *Mesostenus jocosus*.

h l'aréole du *Mesostenus thoracicus*.

i une aile de l'*Ophion bilineatus*.

grêle, à pédicule le plus souvent fort peu élargi en arrière. Tarière généralement longue.

La petitesse de l'aréole des ailes antérieures distingue particulièrement ces insectes.

Cinq espèces rencontrées, dont 2 nouvelles.

Abdomen entièrement noir 1. *collinus*, n. sp.

Abdomen noir, les segments marginés de blanc;

Flancs noirs;

Face soyeuse 2. *sericeus*.

Face glabre 3. *jocosus*.

Flancs blancs 4. *sagax*, n. sp.

Abdomen roux 5. *thoracicus*.

1. **Mésostène des-collines.** *Mesostenus collinus* n. sp.

♂—Long. .23 pce. Grêle, noir; la face au dessous des antennes, les joues, les palpes, les écailles alaires, un point en avant, le collier en dessus, une tache sur le scape en dessous, les 4 hanches antérieures avec leurs trochantins, blanc; le chaperon avec les mandibules, rous-sâtres. Thorax allongé, déprimé, le mésothorax à lobes bien distincts, le métathorax à lignes peu soulevées. Ailes hyalines, les nervures et le stigma, noir, l'aréole fort petite, en parallélogramme, fig. 3 c. Pattes roux-clair, les postérieures avec l'extrémité des cuisses, les jambes et les tarses, plus ou moins obscurs, leurs hanches aussi tachées de brun. Abdomen allongé, linéaire, à pédicule étroit.—R.

2. **Mésostène soyeux.** *Mesostenus sericeus*, Prov. Nat. vi, p 264, ♂.

♀—Long. .25 pouce. Noir avec une courte pubescence blanche-soyeuse, très abondante sur la face; tête fort grosse, transversale; le scape en dessous, les mandibules, les palpes, les écailles alaires, avec les 4 hanches antérieures et leurs trochantins, blanc. Antennes longues, filiformes, noires. Thorax poli, brillant, mésothorax à impressions très distinctes; métathorax à lignes soulevées bien distinctes. Abdomen allongé, linéaire, légèrement épaissi vers l'extrémité, entièrement noir, les derniers segments finement marginés de blanc, le pédicule long, canaliculé. Ailes hyalines, iridescentes; stigma grand, brun; aréole petite, pentagonale, fig. 3 d. Pattes rousses, les postérieures avec les trochantins, noir, les jambes et les tarses obscuris de brun; tarière un peu plus courte que l'abdomen.—R.

Ne connaissant encore que le ♂, lorsque nous avons décrit cette espèce, c'était avec quelque hésitation que

nous l'avions rangée parmi les Mésostènes, mais ayant pu depuis capturer la ♀, nous n'avons plus maintenant aucun doute à cet égard. Bien que l'aréole des ailes soit plutôt pentagonale que à côtés parallèles, la tarière grêle et longue ne permet pas de la ranger parmi les Mésoleptes, comme le voulait M. Cresson, après la seule inspection du ♂.

3. Mésostène subtil. *Mesostenus sagax*, nov. sp.

♀—Long. .30 pce. Noir, robuste; face toute noire, fortement ponctuée. Antennes longues, noires, avec un anneau blanc au milieu. Thorax fortement ponctué, une tache blanche sur l'écusson, avec une autre petite sur les côtés du métathorax, semblant appuyer la petite épine des angles. Pattes rousses, les hanches noires, les pattes postérieures fort longues avec les cuisses rousses, noires à l'extrémité, les jambes noires avec un anneau blanc près de la base, les tarses avec la moitié basilaire du premier article et le dernier, noir, le reste blanc. Ailes hyalines, les nervures et le stigma, noir, aréole petite, en parallélogramme fig. 3, e. Abdomen court, robuste, déprimé, en ovale, le premier segment élargi à l'extrémité, arqué, tous les segments marginés de blanc au sommet, tarière plus courte que l'abdomen.—R.

Capturé au CapRouge. Espèce bien remarquable par l'anneau blanc de ses jambes postérieures. Voisine de l'*albomaculatus*, Cress., mais à taches blanches moins nombreuses et plus petites.

4. Mésostène guai. *Mesostenus jocosus*, Prov. Nat. vi, p. 300, ♀.

♀—Long. .40 pouce. Noir varié de blanc. La face excepté 2 points enfoncés noirs au dessus du chaperon, les mandibules excepté à l'extrémité, les palpes, les orbites, larges en arrière des yeux, un anneau aux antennes, la partie antérieure du prothorax, les écailles alaires, une ligne au dessous, les bords supérieurs du prothorax, 2 petites lignes sur le disque du mésothorax au milieu, l'écusson, ses carènes en avant, une bande transversale à la base du métathorax qui se répand sur les côtés en s'élargissant, une autre bande oblique sur les flancs en avant des hanches intermédiaires, une tache sur les côtés du métathorax, une autre tache circulaire avec le centre noir au milieu, immédiatement au-dessus de l'insertion de l'abdomen, les 2 hanches antérieures, une tache sur les postérieures en arrière, la base et l'extrémité du 1er segment de l'abdomen, une bande sur le bord postérieur de tous les autres segments, d'un beau blanc. Antennes longues, noires, le premier article

blanc en dessous. Ailes hyalines, légèrement enfumées, nervures noires, stigma brun, très petit; aréole petite, carrée, fig. 3 *f*. Métathorax sans tubercules, strié transversalement en arrière. Pattes d'un beau jaune roux, les antérieures plus pâles; tarses postérieurs blancs avec une tache noire à leur base s'étendant à l'extrémité de la jambe. Les 4 hanches postérieures sont rousses avec une tache noire en dehors. Tarière un peu plus courte que l'abdomen.—PC.

Assez rapprochée du *zonatus*, Cress., mais en différant par la disposition de ses taches blanches.

5. **Mésostène thoracique.** *Mesostenus thoracicus*, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. iii, p. 314, ♂ ♀; Nat. vii, p. 266.

♀—Long. .45 pce. Tête noire; le chaperon, le labre, la base des mandibules, les orbites, interrompus postérieurement, deux points au milieu de la face, avec un anneau aux antennes, blanc. Antennes longues, dressées, noires, brunâtres à l'extrémité. Le mésothorax avec la poitrine, noir; le collier, les écailles alaires, une ligne en dessous, les bords du prothorax, les bords latéraux de l'écusson, blanc. Le métathorax excepté une tache noire à la base, avec les flancs, les pattes et l'abdomen, roux. Métathorax finement ponctué, sans carènes bien distinctes, canaliculé postérieurement. Ailes antérieures avec l'aréole petite, en carré, fig. 3 *h*. Tarses postérieurs blancs au milieu. Tarière noire, presque aussi longue que l'abdomen.

♂ Avec la face entièrement blanche, une tache blanche sur les flancs (manquant quelquefois) les 4 hanches antérieures avec leurs trochantins, aussi blancs; les antennes sans anneau blanc aussi, le métathorax sans taches de roux.

Espèce bien distincte par son métathorax d'un roux pâle, avec son mésothorax noir varié de lignes blanches.

13. Gen. PÉZOMAQUE. *Pezomachus*, Grav.

Tête en carré transversal. Antennes assez fortes, courtes, épaissies vers l'extrémité. Ailes o ou imparfaites, ne présentant que trois cellules. Abdomen ♀ en ovale assez large, à pédicule plus ou moins long et courbé en arrière comme dans les Phygadeuons. Tarière généralement plus courte que l'abdomen.

Des ailes rudimentaires ou manquant totalement font reconnaître de suite ces insectes. Une seule espèce rencontrée.

Pézomaque du Canada. *Pezomachus Canadensis*, Cress. Can. Ent. ii, p. 62, ♀; *P. Quebecensis*, Prov. Nat. vii, 330, ♀.

♀—Long. .14 pouce. Tête un peu plus large que longue, à angles arrondis, noire, le chaperon et les mandibules roussâtres; face finement ponctuée, avec un tubercule protubérant au milieu. Antennes aussi longues que la tête et le thorax, assez grêles à la base, mais fortement épaissies dans le reste, rouges à la base, noires ou brun-foncé dans le reste, le scape brun. Le thorax avec les pattes, y compris les hanches et les trochantins, avec les deux premiers segments de l'abdomen, d'un roux uniforme. Métathorax uni, sans lignes soulevées distinctes, coupé obliquement en arrière. Ailes complètement nulles. Pattes assez fortes; cuisses postérieures allongées et un peu renflées; crochets des tarses simples. Abdomen déprimé, en ovale assez allongé, à pédicule assez long et coudé en arrière comme dans la plupart des *Cryptus* et des *Phygadeuon*, les deux premiers segments roux, le reste noir. Tarière du quart de la longueur de l'abdomen environ, rousse, ses valves noires.—PC.

Nous avons capturé ces intéressants petits insectes sur des feuilles d'aulne, étant probablement à la recherche de quelques chenilles pour leur confier leurs œufs.

Sous-fam. III. OPHIONIDES. *Ophionidæ*.

Les insectes de cette sous-famille se distinguent par un caractère tout particulier qui les fait reconnaître à première vue, c'est d'avoir l'abdomen toujours plus ou moins comprimé. La tarière courte est souvent même invisible. Les pattes sont généralement longues et grêles. L'aréole des ailes antérieures est fort variable dans sa forme et manque quelquefois totalement. L'abdomen est toujours pédiculé; ce pédicule assez variable dans sa longueur est généralement peu élargi à son extrémité.

On range aujourd'hui dans ce groupe plusieurs genres qu'on plaçait auparavant parmi les Pimplides. Les genres de notre faune appartenant à cette sous-famille sont aujourd'hui au nombre de 22; on peut les distinguer comme suit les uns des autres.

Clef pour la distinction des genres.

- 1(6) Nervure moyenne recevant les 2 nervures récurrentes;
- 2(5) Tarses postérieurs cylindriques;

- 3(4) Chaperon non relevé au milieu en forme de dent. 14. OPHION
 4(3) Chaperon relevé au milieu en forme de dent. 15. THYREODON.
 5(2) Tarses postérieurs comprimés..... 16. TRACHYNOTUS.
 6(1) Nervure moyenne ne recevant qu'une nervure
 récurrente, l'autre se perdant dans l'aréole ou
 au delà ;
 7(12) Tarses postérieurs plus épais que les autres ;
 ailes antérieures sans aréole ;
 8(9) Tarses postérieurs avec le 1er article 4 fois aussi
 long que le suivant..... 17. EXOCHILUM.
 9(8) Tarses postérieurs avec le 1er article 2 fois aussi
 long que le suivant environ ;
 10(11) 1ère nervure récurrente reçue au milieu de la
 cellule cubito-discoïdale..... 18. HETEROPELMA.
 11(10) 1ère nervure récurrente reçue en avant du mi-
 lieu de la cellule cubito-discoïdale..... 19. ANOMALON.
 12(7) Tarses postérieurs ordinaires, pas plus épais que
 les autres ;
 13(18) Crochets des tarses pectinés ;
 14(17) Stigmates du 1er segment abdominal en avant
 du milieu ;
 15(16) Yeux peu allongés, simplement ovales..... 20. OPHELETES.
 16(15) Yeux allongés, réniformes..... 21. PANISCUS.
 17(14) Stigmates du 1er segment abdominal en arrière
 du milieu 22. CAMPOPLEX.
 18(13) Crochets des tarses simples ;
 19(22) Stigmates métathoraciques circulaires ;
 20(21) Tête courte, transversale..... 23. LIMNERIA.
 21(20) Tête grosse, renflée en arrière des yeux.... 24. PYRAMON.
 22(19) Stigmates métathoraciques ovales ou linéaires ;
 23(24) Métathorax prolongé en pédicule pour recevoir
 l'abdomen..... 25. PODOGASTER.
 24(23) Métathorax non prolongé en pédicule quoique
 s'avancant souvent au dessus des hanches pos-
 térieures ;
 25(30) Ailes antérieures sans aréole ;
 26(27) 2e récurrente reçue au delà de la grande cel-
 lule 26. CREMASTUS.
 27(26) 2e récurrente reçue au point d'intersection de
 la nervure qui clot la grande cellule ;
 28(29) Ecusson en carré, canaliculé au milieu..... 27. PORIZON.
 29(28) Ecusson proéminent, non canaliculé.... 28. TERSILOCHUS.

- 30(25) Ailes antérieures avec une aréole ;
 31(36) Aréole pentagonale ;
 32(35) Jambes antérieures simples ;
 33(34) Métathorax à lignes soulevées distinctes... 29. **ATRACTODES**.
 34(33) Métathorax sans lignes soulevées distinctes, tron-
 qué et canaliculé en arrière..... 30. **EXOLYTUS**.
 35(32) Jambes antérieures avec une fossette en des-
 sous..... 31. **MESOCHORUS**.
 36(37) Aréole subquadrangulaire, oblique ; abdomen
 presque sessile..... 32. **PLECTISCUS**.
 37(38) Aréole subquadrangulaire, oblique ; abdomen
 distinctement pédiculé..... 31. **MESOCHORUS**.
 38(37) Aréole triangulaire, sessile ou pétiolée ;
 39(44) Abdomen ♀ étroit, fusiforme ;
 40(41) Abdomen avec les segments 2 et 3 portant des
 impressions obliques..... 33. **CERATOSOMA**.
 41(40) Abdomen sans impressions obliques ;
 42(43) Nervure cubito-discoïdale arquée, appendiculée 34. **EXETASTES**.
 43(42) Nervure cubito-discoïdale simple, presque droite 35. **BANCHUS**.
 44(39) Abdomen large, en triangle allongé..... 36. **WESTWOODIA**.

14. Gen. OPHION. *Ophion*, Fabr.

Tête courte, transversale. Antennes sétacées, fort longues. Yeux ovales, avec une légère échancrure en dedans. Thorax court ; les ailes antérieures sans aréole, et la nervure cubito-discoïdale recevant les 2 nervures récurrentes (Fig. 3, *i*). Pattes longues et grêles ; crochets des tarses pectinés. Abdomen comprimé tranchant à partir du 3e segment ; le 1er élargi à son extrémité, le 2e s'élargissant de sa base à son sommet. Le dernier segment est tronqué obliquement de haut en bas, et la tarière non sortante dans le repos. (Fig. 4, *a*).

Ces insectes, dans lequel domine la couleur jaune, vivent comme les précédents en parasites à l'état de larves ; ils déposent leurs œufs sur le corps des chenilles en les fixant au bout de pédicelles assez allongés. Cinq espèces rencontrées.

Nervure intérieure de la cellule radiale épaissie et cour-
 bée près du stigma..... 1. **macrurum**.

Nervure intérieure de la cellule radiale non épaissie,
droite ou formant une courbe régulière ;

Cellule moyenne avec 2 taches opaques jaunes..... 2. **purgatus**.

Cellule moyenne sans taches opaques ;

Nervure cubito-discoïdale appendiculée..... 3. **bilineatus**.

Nervure cubito-discoïdale non appendiculée ;

Entièrement jaune-roux..... 4. **bifoveolatus**.

Jaune-roux varié de noir..... 5. **nigrovarius**.

1. **Ophion grandes-cuisses**. *Ophion macrurum*, Lin.

O. Cecropia, Harr. *O. rugosus*, Brullé.

♂ ♀ —Long. 1.60 pce. Roux-jaunâtre, avec la tête jaune et le dos du mésothorax orné de trois lignes brunes plus ou moins distinctes. Lobes du mésothorax distincts. Métathorax finement ponctué à la base, rugueux dans le reste, avec une carène transversale sinueuse vers le milieu. Ailes hyalines, un peu jaunâtres à la base, avec les nervures roussâtres. Pattes de la couleur du corps. Abdomen taché de brun vers son bord inférieur dans presque toute sa longueur.—R.

La plus forte taille du genre.



Fig. 4.

2. **Ophion net**. *Ophion purgatus*, Say, Say's Ent. ii, p. 684, ♂ ♀.

♂ ♀ —Long. .60 pce. D'un jaune roux uniforme dans toutes ses parties ; l'abdomen plus ou moins obscurci à son bord intérieur vers l'extrémité. Lobes du mésothorax indistincts. Ailes hyalines, la cellule moyenne portant dans sa moitié postérieure 2 taches opaques jaunes. Métathorax finement ponctué, sans carènes distinctes.—AC.

Bien distinct par les taches opaques de ses ailes.

3. **Ophion à deux lignes**. *Ophion bilineatus*, Say, Say's Ent. i, p. 378 ;

♂ ♀ —Long. .63 pce. Jaune roussâtre uniforme, la tête plus pâle. Dos du mésothorax avec 2 lignes brunes plus ou moins dis-

Fig. 4—*a* abdomen de l'*Ophion bilineatus*. *b* aile gauche de l'*Exochilum fuscipenne*.

tinctes. Métathorax finement ponctué, à lignes et carènes fort peu distinctes. Pattes de la couleur du corps, les tarses postérieurs plus pâles. Ailes hyalines, sans aucune tache, les nervures brunes, le costa jaune, le stigma aussi jaune. Nervure cubito-discoïdale anguleuse et avec un rudiment de nervure. Abdomen brunâtre inférieurement vers l'extrémité, arqué, fig. 4 a—CC.

4. Ophion bifovéolé. *Ophion bifoveolatus*, Brullé, Hym. iv, p. 138.

♂ ♀—Long. .60 pce. Jaune-roussâtre plus ou moins foncé. Yeux ovales, non contigus aux ocelles extérieurs. Dos du mésothorax avec lignes brunes plus ou moins distinctes. Ailes hyalines-flavescentes, les nervures noires, le stigma jaune, brun à son bord intérieur; la nervule cubito-discoïdale courbe, mais non appendiculée. Abdomen poli, brillant, plus ou moins obscurci à son bord inférieur.—PC.

Très rapproché du précédent, s'en distinguant surtout par ses yeux plus petits, à peine courbés, sa nervure cubito-discoïdale simple etc.

5. Ophion varié de noir. *Ophion nigrovarius*, Prov. Nat. vi, p. 104, ♂ ♀.

♂—Long. .60 pouce. D'un jaune roussâtre varié de noir. Tête jaune; base et extrémité des mandibules, 2 points enfoncés au dessus du chaperon, fossettes à l'insertion des antennes, avec les yeux, d'un brun plus ou moins foncé. Yeux courts, assez petits, sans presque d'échanrure au haut. Ocelles postérieurs distants entre eux et très rapprochés des yeux. Antennes fortes, assez courtes, brunâtres. Ecaïlles alaires avec un point en avant et l'écusson, d'un jaune pâle. Thorax jaune, bord supérieur du prothorax, base de l'écusson, base du métathorax, ses sutures, flancs du mésothorax supérieurement, base des 4 hanches postérieures, noir. Métathorax sans carènes distinctes. Ailes légèrement enfumées, nervure costale brune, stigma jaune. Pattes jaunes, les hanches antérieures en avant et les postérieures en arrière plus ou moins tachées de brun. Abdomen à 1er et 2e segments bruns, les postérieurs aussi bruns à leur bord inférieur.

♀—D'un jaune plus clair que le ♂. Hanches entièrement jaunes, excepté dans leur articulation avec le corps. Abdomen à peine lavé de brun à la base et à l'extrémité. Pour tout le reste semblable au ♂.—PC.

Ses yeux raccourcis et sa face élargie en bas le rapprochent beaucoup du *bifoveolatus*, mais ses taches noires et son métathorax suffisent à première vue pour le faire distinguer.

15. Gen. THYRÉODON, *Thyreodon*, Brullé.

Ailes comme dans les Ophions, sans aréole, et la cellule moyenne recevant les 2 nervures récurrentes. Antennes sétacées, longues et assez épaisses. Chaperon avancé et relevé au milieu en forme de dent. Palpes maxillaires à article 2 large à l'extrémité, les trois suivants fort grêles et le dernier presque cylindrique. Métathorax à région dorsale fort grande. Crochets des tarsi pectinés. Abdomen tranchant à partir du 3e segment; tarière très courte.

Le chaperon relevé en dent au milieu distingue surtout ces insectes des Ophions. Une seule espèce rencontrée.

Thyréodon noir. *Thyreodon morio*, Fab. — Brullé, Hym. iv, p. 152.

♀—Long. .92 pce. Noir foncé à l'exception des antennes qui sont rousses avec la base noire. Front renflé entre les antennes. Dos du mésothorax finement ponctué, les flancs polis, brillants; métathorax fortement rugueux, alvéolé. Ailes fortement enfumées. Abdomen entièrement noir, comprimé-tranchant à partir du 3e segment.—PC.

16. Gen. TRACHYNOTE. *Trachynotus*, Grav.

Ailes comme dans les Ophions, c'est-à-dire sans aréole et avec la cellule moyenne recevant les 2 nervures récurrentes. Chaperon sans saillie ni dent au milieu. Antennes sétacées, composées d'articles plus longs que larges. Abdomen avec les 3 premiers segments allongés, linéaires, comprimé et faiblement élargi dans le reste. Tarsi postérieurs plus épais que les autres, mais comprimés et non cylindriques comme dans les Anomalons. Tarière des ♀ plus courte que le tiers ou le quart de l'abdomen.

Le thorax court et l'abdomen grêle de ces insectes leur donnent toute l'apparence des Anomalons, mais la disposition des cellules de leurs ailes ne permet pas de les confondre. Une seule espèce rencontrée que nous croyons nouvelle.

Trachynote du Canada. *Trachynotus Canadensis*, sp. nov.

♀—Long. .42 pce. Roux varié de noir; les orbites antérieurs, les écailles alaires, une ligne sur les bords extérieurs des lobes latéraux du mésothorax, l'écusson, les hanches antérieures avec un anneau à la

base du premier segment abdominal, jaune pâle. Prothorax strié transversalement sur les côtés, le métathorax avec les flancs en partie rendus rugueux par des points enfoncés. Poitrine noire. Ailes hyalines, légèrement obscurcies, nervures et stigma, noir. Pattes rousses, sans aucune tache, tarses postérieurs fort allongés, plus épais que les autres et comprimés. Abdomen roussâtre, les segments 2 et 3 avec les terminaux plus ou moins tachés de noir, le pédicule noir à son extrême base, puis jaune clair, et roux à son extrémité qui est notablement épaissie, le segment 4 presque entièrement d'un roux clair. Tarière moins du quart de l'abdomen, noire.—R.

17. Gen. EXOCHILE. *Exochilum*, Wesm.

Tête courte, creusée en arrière. Bord antérieur du chaperon tronqué. Antennes longues, dressées, sétacées, à articles aussi larges que longs. Ailes sans aréole, à nervure cubito-discoïdale, presque droite, la cellule moyenne ne recevant qu'une récurrente (Fig. 4, b). Ecusson proéminent. Métathorax déclive et canaliculé postérieurement, se prolongeant à son extrémité au dessus des hanches pour recevoir l'abdomen. Pattes postérieures fort longues, leur tarse épaissis et avec le premier article 2 fois aussi long que le suivant. Abdomen avec l'article 1 grêle, linéaire, 2 et 3 s'élargissant continuellement de la base au sommet, le reste à peu près d'égale grandeur et comprimé tranchant. Tarière courte, de la largeur de l'abdomen environ.

Insectes de forte taille, à abdomen très comprimé. Deux espèces rencontrées.

Abdomen entièrement noir..... 1. **mundum**.

Abdomen roux et noir..... 2. **fuscipenne**.

1. **Exochile net.** *Exochilum mundum*, Say, Say's Ent. ii, p. 695; (*Anomalon nigripennis*, Prov. Nat. vi, p. 173, ♂ ♀.)

♀—Long. .72 pouce. D'un noir ferrugineux; face, orbites interrompus sur le vertex, et palpes, d'un jaune pâle. Antennes de la moitié de la longueur du corps environ, d'un jaune orange, le scape en dessous pâle. Tête noire, fortement ponctuée-rugueuse. Ecaïlles alaires avec les 4 pattes antérieures et les tarses postérieurs, jaunes. Tout le corps d'un noir plus ou moins ferrugineux, fortement ponctué et pubescent. Ailes fortement enfumées; nervure moyenne presque droite. Métathorax creusé en sillon au milieu, avec des stries transversales au milieu et sur les côtés, roussâtre sur les côtés de même que sur les flancs du mésothorax. Hanches noires, les postérieures tachées de roussâtre

en dedans. Pattes postérieures avec les trochantins, la base des cuisses, les tarses et environ les deux tiers supérieurs des jambes, jaunes, le reste noir. Abdomen noir, brunâtre à la base, comprimé tranchant à l'exception du 1er segment, tronqué à l'extrémité. Tarière courte, ses valves noires.

♂—Long. .82 pouces. Mêmes caractères que dans la ♀ avec les exceptions suivantes : entièrement noir à l'exception de la face, des antennes et des pattes où domine le jaune. La face a une bande noire au dessus du chaperon. Antennes de plus de la moitié de la longueur du corps. Ecailles alaires noires ; les 4 pattes antérieures plus ou moins variées de jaune, surtout en avant. Les postérieures avec les hanches, les trochantins, les cuisses et l'extrémité des jambes, noir, le reste jaune. Les cuisses ont un petit anneau roux à la base. Ailes d'un noir presque parfait. Pour tout le reste, tel que la ♀.—PC.

La coloration de ce bel insecte lui donne une grande ressemblance avec l'*Heteropelma flavicorne*, Brullé, mais ses tarsi postérieurs épaissis et ses pattes tachées de jaune suffiront toujours pour le distinguer à simple vue.

2. **Exochile ailes-brunes.** *Exochilum fuscipenne*. Nort. Proc. Ent. Soc. Phil. i, p. 359, ♀.—Fig. 4, b une aile.

♀—Long. 1.10 pce. Noir avec taches rousses. Antennes rousses, noires à la base, le scape en dessous jaune. Le vertex avec le thorax ponctués, poilus. Le chaperon une bande au milieu de la face, les orbites antérieurs, jaune. Métathorax fort rugueux, couvert de points enfoncés, canaliculé postérieurement et prolongé au dessus des hanches pour recevoir l'abdomen. Pattes jaunes, toutes les hanches avec l'extrémité des jambes et des cuisses postérieures, noir. Ailes d'un brun jaunâtre, le costa avec le stigma, jaunes. Abdomen avec les segments 1 et 3 entièrement, la moitié apicale de 2 et la moitié basilaire de 4, roux, le reste noir, comprimé tranchant à partir du 3e segment et de largeur égale à partir du 4e.—PC.

18. Gen. HÉTÉROPELME. *Heteropelma*, Wesm.

Ailes comme dans le genre précédent, c'est-à-dire avec la cellule moyenne ne recevant qu'une seule nervure récurrente et la nervure cubito-discoïdale droite recevant la 1ère récurrente à son milieu. Labre arrondi ; antennes longues, droites, sétacées. Pattes grêles, les postérieures fort longues. Ecusson proéminent ; métathorax déprimé et prolongé postérieurement au dessus des hanches pour recevoir

l'abdomen. Tarses postérieurs plus épais que les autres et avec le premier article 4 fois aussi long que le suivant.

Insectes de forte taille, ne différant des *Exochiles* que par le chaperon qui est arrondi en avant et non tronqué et par le 1er article des tarses postérieurs qui est d'environ 4 fois plus long que le suivant. Une seule espèce rencontrée.

Hétéropelme cornes-jaunes. *Heteropelma flavicorne*, Brullé. Hym. iv, p. 171, ♂ ♀.

♂—Long. 1. .05 pce. Noir foncé brillant, avec la face, la base des mandibules, les palpes, et les antennes excepté les trois articles de la base, jaune. Tête et thorax ponctués-rugueux, avec une courte pubescence. Ailes très foncées. Métathorax fortement rugueux par des points enfoncés. Pattes noires, les antérieures jaunâtres en avant. Tarses postérieurs roussâtres avec l'extrémité brune.—R.

(A continuer).

UNE DEUXIEME LETTRE DE LA FLORIDE.

CHARLOTTE HARBOUR, "FLORIDE."

Punta Rassa (South Florida) le 8 avril 1879.

Punta Rassa (en Espagnol) signifie pointe rase en français, et est située sur les rives du Golfe du Mexique, à l'extrémité Sud de la Baie de Charlotte. C'est un endroit insignifiant; deux baraques construites en planches en font tous les frais; l'une d'elle, sert au Bureau de poste et au Bureau Télégraphique, l'autre est le repaire d'une pauvre famille qui, comme tant d'autres, cherche fortune sur la côte. Enfin Punta Rassa n'a d'important que son hâvre, où les eaux sont assez profondes pour donner refuge aux plus grands navires qui souvent viennent s'y abriter contre les tempêtes du dehors. Quelques navires viennent aussi y prendre chargements de bœufs et de vaches pour la Havane.

Punta Rassa est citée comme étant le point le plus chaud de toute la Floride; aussi le gouvernement y a placé une sorte d'observatoire d'où un agent transmet ré-

gulièrement à Washington et New-York les remarques sur les degrés de la température. Cet observatoire est tout bonnement le Bureau de poste qui se trouve alors habité par deux familles. Voilà Punta Rassa.

Charlotte Harbour, ou la Baie de Charlotte, est une immense Baie, de forme assez irrégulière, ayant plusieurs lieues d'étendue ; elle tire ses eaux du Golfe du Mexique dont elle est séparée par une simple langue de terre coupée de six ouvertures à distances inégales, par où les eaux vont et viennent à chaque marée. Leurs noms, sont en venant du côté du nord ouest : le petit Gasparille ou *little Gasparilla*, le grand Gasparille, *Bocca grande* ou la grande bouche, car celle-ci est la plus grande de toutes les passes qui donnent issue à la Baie de Charlotte ; *Bocca Captiva*, ou bouche captive, à cause, dit-on, des bancs de sable qui en obstruent l'entrée, et sur lesquels plusieurs navires se sont perdus, aussi cherche-t-on à l'éviter ; *Bocca Secca*, ou Bouche Sèche ; car il y a peu de profondeur d'eau ; et enfin *Punta Rassa* où le courant tourbillonne comme dans *Bocca grande* lorsqu'il entre ou qu'il sort à contre vent, aussi faut-il un bon navire pour y passer les jours de grande brise sans dangers de culbuter.

Cette immense Baie où les eaux, dans certaines places, sont très profondes et les courants rapides, est semée d'îlots, plantés de mangliers sur lesquels nichent toutes les espèces de Hérons, Pélicans et Cormorants. La plupart de ces îlots sont couverts d'eau à marée haute. La plus grande de toutes ces îles est *Pine Key*, ou l'île des pins, car elle est plantée de grand pins.

Mayaka River ou la rivière de Mayaka, tire ses eaux de la Baie de Charlotte, ainsi que la rivière de *Peace creek* ou le ruisseau de la Paix ; car c'est à l'entrée de ce ruisseau, au fond de la Baie de Charlotte, qu'en 1858 je crois, Billey-Boughs Legs, alors chef des Indiens Séminoles, signa la paix avec les troupes des Etats-Unis ; on l'envoya dans l'Ouest ou il mourut d'ennui de son pays natal, la Floride.

Avant cette époque, Tiger Tale, ou la queue de Tigre, autre chef des indiens Séminoles, fut fait prisonnier dans

les environs de *Cristal River*, à environ 5 milles de *St Martin's Keys* ; il portait sept blessures.

Enfin revenons à la Baie de Charlotte sur laquelle je n'ai plus qu'un mot à dire, car je m'aperçois que je fais de l'histoire qui pourrait laisser trop de lacunes à combler ; n'ayant d'abord ni le temps ni la capacité de l'écrire, je trouve plus sage de laisser cette besogne à un autre et de continuer mes excursions ; du reste elle est déjà écrite, donc chacun son métier.

La Baie de Charlotte est une des plus grandes Baies de toute la Floride, sauf le lac *Okeechobee*, dont une partie des eaux baignent les Everglades (Dade County) où je me rends dans ce moment. La Baie de Charlotte se trouve dans le comté de Manatee, et elle s'éteint à l'entrée du comté de Monroe, dont fait aussi partie Key West, où je pense être dans quelques jours, pour me rendre de là à Miami (Dade County), contrée habitée par le peu d'indiens qui restent aujourd'hui en Floride comparativement au temps passé.

KEY-WEST FLORIDA.

Le 4 mai 1879.

La Baie de Chatam ou Ponce de Léon Bay.

Les dix milles îles ou *Ten Thousand Islands* se trouve entre le Cap Romano, et le Cape Sable situé à l'extrémité sud des terres de la Floride. Le Flamant ou *Flamingo*, *Pernicopterus ruber*, Linnée, se rencontre assez fréquemment dans cette contrée, en Août, Septembre et Octobre, surtout au Cap Sable et à *Pavillon Key*, sur certains bancs de sable où il rencontre un petit coquillage dont il est très friand.

On appelle la Baie de Chatam les dix milles îles à cause de l'innombrable multitude d'îlots qui la couvrent, mais il est certain que personne n'en connaît le nombre exact.

La Baie de Chatam, ou de Ponce de Leon, ne ressemble en rien à la grande et belle Baie de Charlotte dont je parlais dernièrement. Cet amas d'îlots boisés en fait plutôt une forêt qu'une Baie ; puis son fond est plat et vaseux, rempli de bancs d'huitres. On rencontre peu de places où les eaux sont profondes ; il y a peu de poisson et très peu de gibier.

Lord Chatam, Amiral Anglais, entra dit-on dans cette Baie ; il lui donna son nom et y planta son drapeau vers l'époque où les Espagnols prirent possession de la Floride. Ces derniers étaient déjà installés à St-Augustin sur les rives de l'Atlantique, et Ponce de Leon, Prince Espagnol, avait déjà visité les dix milles îles situées sur la côte ouest du Golfe du Mexique, et leur avait aussi donné son nom, avant Lord Chatam, qui fut alors contraint de se retirer.

Rien n'est triste et sombre comme cette pauvre contrée, pourtant habitée par une demi douzaine de familles éparpillées çà et là sur les îlots les plus élevés ; car tous, à l'exception d'une vingtaine peut-être, sont couverts par la mer. Ces pauvres familles ne peuvent même pas se procurer d'eau douce sur les îlots qu'elles habitent, et sont par conséquent obligées d'aller la chercher en barrils dans les rivières les plus voisines, à plusieurs milles de chez eux, lorsque l'eau de pluie leur manque, ce qui n'est pas rare dans cette chaude contrée, excepté l'été, où l'excès de la chaleur produit des orages aussi violents qu'effrayants.

Vers le centre de cette Baie, je m'arrêtais voilà quinze jours à *Chocolat's Key Island*, chez un nommé Centeny, corse, par conséquent français. Il quitta l'île de Corse en 1812, et vint se fixer en Floride où il se maria, et y conserva la religion de ses pères et mères, lui, sa femme, et vingt deux enfants ; enfants et petits enfants, bien entendu, qui entourent des soins les plus attentifs et les plus tendres ce bon vieillard, aveugle aujourd'hui. Il a parfaitement conservé sa langue française ; tout le reste de sa famille parle l'anglais.

Le Révd M. Laroque (Canadien) Prêtre à Key West, venait de quitter la famille Centeny, chez laquelle il passa quelques jours, avant mon arrivée ; la seule famille catho-

lique qu'il a dans cette pauvre place, située à environs 75 milles (25 lieux) de Key West. Admirez le dévouement et le zèle sublime du Missionnaire.

A. LECHEVALLIER.

INFORMATIONS

Insecte nommé.—M. M., Montréal. L'insecte que vous avez trouvé sous une écorce appartient de fait à la famille des Elatérides, mais ne peut se ranger dans le genre Bétarmon, par ce que ses hanches postérieures s'élargissent *brusquement* et non pas *graduellement* en dedans. En disant *brusquement*, on ne doit pas entendre un angle droit, mais seulement une courbe un peu courte. Partant de ce point, et appliquant les caractères de votre insecte à la clef dichotomique de la page 363 de la Faune, vous vous arrêtez au genre *Elater*; et la clef systématique des espèces de ce genre, p. 373, vous conduit sans peine à l'espèce 3, *apicatus*. Ainsi votre insecte est *Elater apicatus*, Say. C'est un joli insecte, mais assez commun d'ordinaire.

M. G., Trois-Rivières.—Les larves transmises étaient en assez bonne condition. Cependant nous ne sommes pas assez exercé dans l'étude des larves pour pouvoir décider, par la simple inspection, à quelle espèce d'insecte elles se rapportent. Apodes, vermiformes, elles appartiennent certainement à quelque diptères, probablement à des Tipules. On sait que plusieurs espèces de Tipules font des dommages considérables dans certaines prairies, par leurs larves qui vivent dans la racine des graminées. Vous avez trouvé ces larves, en quantité, dans des pots de fleurs. Vos fleurs ont sans doute été mises en pleine terre l'été dernier, ou du moins exposées au dehors, car autrement on ne s'expliquerait pas la présence de ces larves, les Tipules ne fréquentant pas d'ordinaire les appartements. Vous avez sans doute conservé quelques unes de ces larves dans les pots où elles se trouvaient, afin de pouvoir constater leur espèce, lorsqu'elles seront passées à l'état parfait. C'est un fait qui mérite certainement qu'on l'observe dans

tous ses détails, car il pourrait peut-être nous fournir des renseignements précieux pour combattre avec avantage des ennemis qui, pour ne nous être point connus distinctement, n'en exercent pas moins leurs dégâts à notre détriment.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous offrons à qui de droit nos remerciements les plus sincères pour l'envoi des ouvrages et opuscules qui suivent :

Annales de la Société Entomologique de Belgique.—Vol. XXI, année 1878.—C'est un volume in-8 de plus de 500 pages, contenant une foule de renseignements sur un grand nombre d'insectes des différents ordres, accompagné d'une magnifique planche en chromo représentant 5 *Vanessa*.

Annales del Museo Nacional de Mexico ; parties 2, 3 et 4 du vol. I.—Grand in-4 avec nombreuses planches ayant particulièrement rapport à l'ethnographie des aborigènes du Mexique. L'histoire naturelle de ce riche pays y figure aussi pour une large part ; malheureusement pour nous le texte espagnol nous est trop peu familier pour nous permettre de profiter complètement de ces précieux documents.

Procès-Verbaux des Séances de la Société Malacologique de Belgique. Tome VII, année 1878, in-8 de 92 pages.— Nous voyons par ces rapports des séances mensuelles de cette Société, que les mollusques, comme tous les autres départements de l'histoire naturelle en Belgique, sont l'objet de l'attention toute particulière de spécialistes de haute capacité. L'étude de la nature est trop vaste pour pouvoir être embrassée avantagement par un seul homme. Les hommes de cabinet se la partagent entre eux, afin de pouvoir l'approfondir d'avantage ; et ce n'est à proprement parler que par le secours des spécialités que cette étude peut véritablement progresser. Les différentes découvertes

et observations faites par des amateurs superficiels ont toujours une certaine valeur, et sont même parfois très précieuses; mais ce ne sont là, pour ainsi dire, que des données, des bases pour le progrès que les spécialistes seuls sauront convenablement exploiter, que leurs connaissances antérieures leurs permettront d'utiliser, de les ranger en leur lieu propre pour en tirer tout le profit possible, tantôt pour apporter la lumière sur certains points encore obscurs, rectifier des erreurs réputées jusque là dignes de foi, et tantôt pour constater une connaissance réellement nouvelle, enrégistrer un pas de plus dans le domaine de l'inconnu. Obligé, pour répondre aux divers besoins de notre population, de glaner ça et là dans les différents départements de l'histoire naturelle, l'étude des mollusques nous a montré tant d'attraits que nous lui avons consacré des heures assez nombreuses, dérobées à nos autres occupations, et que nous avons pu réunir une collection de ces animaux, qui se trouve aujourd'hui la plus considérable de toutes celles de cette Province, après celle de l'Université McGill de Montréal. Nous nous proposons d'offrir prochainement à nos lecteurs des données particulières sur cette intéressante étude.

De la répression des mauvais traitements exercés envers les animaux domestiques. Par Henri Miot, substitut du Procureur-Général de la République à Semur (France).— Brochure de 24 pages in-24, dans laquelle l'auteur commente la loi Grammont qui met au nombre des délits et condamne à l'amende et à la prison les cruautés envers les animaux domestiques. Plus d'un charretier parmi les nôtres pourraient prendre avantageusement connaissance des remarques et réflexions de l'auteur de cette brochure.

On Larvae of Insects discharged through the Urethra. Par le Dr H. Hagen, de Cambridge, Mass. Extrait des *Proceedings of the Boston Society of Natural history*.—On cite plus de cent cas où des malades ont ainsi envoyé des larves d'insectes avec leurs urines. Le plus souvent c'étaient des larves de Diptères (*Homalomya*), mais quelquefois aussi d'autres ordres. On note celles du *Tenebrio molitor*, du *Ptinus fur*, du *Curculio nucum*, et même du

Cloporte, *Oniscus asellus*. Le Dr Hagen s'est imposé la tâche de compiler les écrits des différents auteurs qui ont fait de tels rapports, et après une étude attentive de leurs données, il hésite encore à admettre que la chose ait pu réellement avoir lieu. Ce qui le confirme dans ce doute, c'est qu'il est reconnu que des larves d'insectes ne pourraient parvenir dans la vessie que par l'issue naturelle—ce qui laisse fort peu de chance pour le succès—; qu'elles ne pourraient vivre là y étant parvenues, et qu'enfin dans les nombreuses dissections qui ont été faites, aucun fait de ce genre ne s'est jamais présenté. Si la chose, d'ailleurs, pouvait se faire, n'aurait-on pas pu la constater chez les animaux qui offriraient bien plus de chance que l'homme? Cependant on ne mentionne rien de tel. Que de telles larves aient pu se trouver dans des vases de nuit, rien de bien surprenant; une foule d'accidents ont pu les y faire tomber. Mais qu'elles se soient réellement échappées de la vessie, c'est ce qui demeure encore fort douteux. Les auteurs de tels rapports ont pu facilement être trompés par leurs patients, même de bonne foi, ou se tromper eux-mêmes en ne scrutant pas assez scrupuleusement toutes les circonstances des cas énumérés.

L'Horticulture au concours régional et à l'exposition de Langres. Par Henri Miot; 16 pages in-8.—C'est un rapport fait par M. Miot, à la Société d'Horticulture de la Côte d'Or, sur l'exposition régionale de Langres. Ce rapport contient des remarques des plus intéressantes sur la culture d'une foule de produits horticoles de cette région. Les jardiniers amateurs pourraient y puiser l'idée de plus d'une culture nouvelle qu'on pourrait tenter avec notre climat.

Quelques Conseils aux Chasseurs d'Insectes. Par A. Preudhomme de Borre, Secrétaire de Société Entomologique de Belgique; brochure de 7 pages in-8.—Les conseils de M. de Borre sont marqués au coin du plus grand sens et sont applicables partout. Nous les avons médités avec d'autant plus de plaisir, qu'ils se trouvent à rencontrer en tout point nos vues. M. de Borre veut surtout que les entomologistes se divisent en différentes spécialités afin de par-

venir en moins de temps, et d'une manière plus sûre, à bien connaître la faune du pays. "Par ce que, dit M. de Borre, chacun ne sait bien chasser qu'aux insectes dont il fait son étude spéciale, et qu'en dehors de ces insectes, tout ce qu'il peut faire, c'est un peu glaner pour ses amis s'occupant d'autres groupes..... La cause première, la plus subtile, mais qui n'est peut-être pas la moins grande, c'est que l'on ne chasse et trouve bien que ce que l'on dresse tout spécialement son œil à chercher, surtout en éliminant de notre attention tout le reste. Cette élimination se fait d'ailleurs à notre insu, et chacun de nous ne voit guère ce qui n'est pas le but de son attention volontaire particulière. Je citerai un exemple. Il y a quelques années, je fis une excursion en compagnie de notre collègue, M. Sauveur, qui, s'occupant alors de collectionner nos *Haltises* indigènes, ne capturait absolument rien d'autre. A la fin de la chasse, il en avait recueilli une cinquantaine, et moi, qui capturais indistinctement tous les coléoptères, je n'avais pas même vu une *Haltise* ce jour-là."

Nous avons nous-même, plus d'une fois, fait la même expérience.

Un autre point important sur lequel insiste M. de Borre, c'est de bien étiqueter chaque insecte, c'est à dire d'indiquer le lieu et la date de sa capture, ce qui peut se faire d'une manière fort abrégée. Par exemple, vous capturez un *Carabus Lapilayi*, à Chicoutimi, le 15 Mai 1879. Vous notez ces détails en écrivant sur l'étiquette : 15. 5. 79, Chicoutimi. Car dit M. de Borre : "Dans une collection tout insecte qui aura ses papiers en règle méritera d'être, entouré des plus grands égards. Celui qui n'en aura pas, est un vagabond qu'on fera bien d'expulser."

Descriptions of New Hemiptera. Par F. Buchanan White. Extrait du *Linnean Society's Journal*, de Londres ; 8 pages in-8.—L'auteur qui s'occupe spécialement des Hémiptères, sollicite l'échange de tout mémoire publié sur ces insectes. Dans la présente brochure, il décrit deux genres nouveaux et 17 espèces inédites de punaises du Brésil.

Le Canada et les Basques. Par le comte de Premio

Real, MM. Faucher, Marmette et Levasseur, 28 pages in-8 — Cette brochure prétendue historique, est loin de posséder les qualités de rigueur dans la discussion des faits historiques. Il est fort douteux que dans cinquante ans d'ici, les affirmations des quatre personnages en question puissent avoir quelque valeur aux yeux d'un historien impartial et éclairé.

Le Mois du Sacré Cœur de Jésus.—*Petit Mois du Sacré Cœur.*—*Manuel pour le Jubilé.*—Trois opuscules publiés par MM. Rolland de Montréal, qui se vendent pour quelques centins seulement, et qui sont des mieux appropriés pour nourrir et raviver la ferveur des âmes pieuses.

LE CHIEN ET SES PRINCIPALES RACES.

(Continué de la page 108).

4° *Les loups s'appriivoisent et s'attachent à leurs maîtres comme les chiens les plus fidèles.*—On a vu des ours, des éléphants, des singes etc., s'appriivoiser très bien et s'attacher à leurs maîtres comme les chiens les plus fidèles: voudrait-on conclure que ces animaux sont de la même espèce que le chien ?

D'ailleurs est-il exact de dire que les loups s'appriivoisent très bien ?

William Youatt dit: "rien, dans la majorité des cas, ne peut rendre le loup modérément traitable."

Buffon dit positivement, d'après ses expériences personnelles, que dans les première et seconde année, ils sont assez dociles et même caressants; que s'ils sont bien nourris, ils ne se jettent ni sur la volaille ni sur les autres animaux; mais lorsqu'ils ont une fois atteint dix-huit mois ou deux ans, ils reviennent à leur état naturel, et qu'on est obligé alors de les enchaîner pour les empêcher de s'enfuir et de faire du mal.

Valmont de Bomare raconte d'une manière charmante

un fait qui lui est personnel et qui est loin d'être à l'avantage du loup.

“ En 1762, dit-il, je trouvai dans le bois six petits loups qui étaient au gîte; ils n'avaient pas plus de huit jours. J'en pris un, et le mis dans un petit lit convenable que je lui fis faire; je le nourris d'abord de lait, ensuite de pain et de lait, puis de soupe. Il prenait des forces comme s'il eût été nourri par sa mère. Je le caressais beaucoup et le mettais coucher avec moi; il me léchait, venait quand je l'appelais, et commençait déjà à rapporter ce que je jetais à une certaine distance. J'essayai de lui faire manger les entrailles d'un poulet qu'on venait de vider; jamais il n'eut si bon appétit; ses caresses redoublèrent; mais je faillis être la victime de ma tentative; car la nuit suivante, rêvant que j'étais en proie à des loups, je me réveillai par l'effet de la peur et de la douleur; et en effet, mon louveteau était parvenu à me mordre les jambes, et sucer le sang qui en sortait. Je ne tardai pas à m'en défaire; et j'ai appris, depuis, qu'on avait été obligé de le tuer, à cause de son inclination à mordre les enfants.”

Conclusion: les loups ne s'appriivoisent pas facilement; ils ne perdent pas en captivité leur naturel féroce, ils restent plus ou moins sauvages; et si il y a exception sur ce point, il faut dire que ces exceptions sont très rares.

5^o—*Les loups en captivité aboient, et les chiens, retournés à l'état sauvage n'aboient plus.*—Que le chien et le loup jouissent l'un et l'autre et de la faculté d'aboyer et de la faculté de hurler, nous ne voyons aucun inconvénient à l'admettre, parcequ'il serait fort naturel que deux espèces aussi rapprochées, quoique distinctes, eussent de telles ressemblances dans la voix, comme ils en ont d'ailleurs dans la conformation générale du corps. Seulement nous dirions que l'aboiement et le hurlement du loup ne sont pas tout-à-fait semblables à l'aboiement et au hurlement du chien.

Ces remarques faites, voici la vérité sur le sujet. Le chien domestique aboie et hurle habituellement, mais il aboie plus qu'il ne hurle; le loup, dans la forêt, ne fait que hurler. Le chien est-il abandonné dans des lieux déserts et se fait-il sauvage, il perd peu-à-peu l'habitude, mais

non pas la faculté d'aboyer. Il perd l'habitude sans doute par la nécessité où il est alors de guetter ou de poursuivre en silence sa proie ; il ne perd certainement pas la faculté, puisque si l'homme s'en empare, et le ramène à l'état domestique, aussitôt il se remet à aboyer comme de plus belle. Le loup, au contraire, est-il retenu en captivité, apprivoisé même, autant qu'il est susceptible de l'être, il ne laisse pas que d'aboyer et de hurler habituellement ; tout au plus, fera-t-il entendre quelquefois certains cris saccadés, certaines émissions de voix successives, qui auront quelque rapport avec le cri propre du chien, et que l'on pourra à la rigueur, mais non avec exactitude, appeler aboiements.

On a une preuve que le loup hurle toujours en captivité dans ce loup de Catherine Bedoire, dont nous avons parlé plus haut, lequel à force de hurler, importuna tellement ses maîtres qu'à la fin sa vie y passa.

Pour ce qui regarde le chien, voici le témoignage de M. Boitard, corroborant parfaitement notre assertion.

“ Le chien domestique abandonné dans le désert et rendu à la vie sauvage, non seulement en Amérique, mais partout ailleurs, perd bientôt l'habitude d'aboyer sans en perdre la faculté. Cela vient simplement de ce qu'obligé de vivre de proie et de rapine, de surprendre le gibier dont il doit se nourrir, de dérober sa marche aux animaux féroces et plus forts que lui, il contracte l'habitude du silence, et finit par perdre le talent d'aboyer, comme aurait dit Griffith.”

Eh ! bien, nous le demandons, où est encore sur ce point la preuve de l'identité des deux espèces ?

6^e— *Dans les temps antédiluviens, avant l'apparition de l'homme sur la terre, il existait déjà plusieurs variétés de chiens, telles que le matin et l'épagneul.*— Ah ! il existait déjà dès ce temps là plusieurs variétés de chiens !..... Mais, ô adversaires imprévoyants, ce fait milite contre vous, ou nous n'y comprenons plus rien. D'ailleurs ne l'admettez-vous pas vous-même ? “ Nous en pouvons conclure, dit M Boitard, que le *Matin* et l'*Épagneul* ayant eu leur type à ces époques reculées, ne viennent ni d'un loup ni d'un chacal perfection-

nés ou modifiés par la domesticité que l'homme leur aurait imposée; et de ce fait, nous pouvons par analogie, déduire les mêmes conséquences, pour quelques autres variétés très tranchées. Le chien n'appartient donc pas, au moins depuis que l'homme se l'est approprié, à un type unique." Admirable, parfait! Voilà qui est magnifiquement bien dit: un certain nombre de nos races de chiens ont existé sur la terre avant l'homme; donc lorsque l'homme s'est approprié le chien, il a eu l'avantage d'avoir immédiatement à sa disposition, plusieurs types de races, au lieu d'une seule.

Oui, en vérité, cela est très bien. Mais par ces paroles: *Le chien domestique n'appartient pas, au moins depuis que l'homme se l'est approprié, à un type unique*, il faut entendre que le chien n'appartient pas à un type unique de race, et non que le chien n'appartient pas à un type unique d'espèce, comme l'auteur cherche à l'insinuer. Car, même dans ces temps antédiluviens, le type d'espèce devait être unique, sous une grande multiplicité de formes; sans quoi les *variétés* paléontologiques, au lieu d'être des *variétés*, eussent été des espèces distinctes, absolument étrangères à notre chien.

Ce qui suit est affreux comme raisonnement: "si le chien a eu plusieurs types dans les temps antédiluviens, pourquoi les variétés qui ont apparu depuis sa servitude, n'auraient-elles pas eu une origine semblable par le croisement avec le loup et le chacal?"

Est-il possible de raisonner d'une manière aussi déraisonnable? Quoi donc! les variétés de chiens que l'on voit sur la terre depuis six mille ans n'auraient donc aucun rapport avec les variétés antédiluviennes? Les races antédiluviennes auraient-elles donc été détruites entièrement à l'époque de la création? Ou si elles n'ont pas été détruites, de grâce, par quel arrêt de développement, par quel anathème, auraient-elles été incapables de se perpétuer dans le temps, de se multiplier dans l'espace, et de constituer ainsi toutes les races que nous possédons de nos jours? Quel besoin alors de recourir au loup et au chacal pour expliquer toutes ces races? Est-ce que le déluge, ici, serait un

obstacle ? Nullement, car on pourrait toujours dire ou que Noé aura renfermé dans l'arche un couple des variétés les plus importantes, et que celles-ci sont les souches des nôtres, ou que ces variétés auront d'elles-mêmes survécu au déluge, dans des pays lointains où elles vivaient à l'état sauvage, et qu'elles auront été retrouvées par l'homme plus tard. Non, en vérité, il est impossible d'admettre l'intervention du loup et du chacal, lorsqu'on a commencé par dire que, même, avant l'apparition de l'homme sur la terre, il existait déjà plusieurs races de chiens, correspondantes à nos races modernes.

Nous dirons plus loin ce qu'il faudrait penser de ces races antédiluviennes, au cas que leur existence fût prouvée ;—car elle ne l'est pas, tant s'en faut, nous tenons à en faire la remarque, puisque des auteurs de grande autorité ne voient dans ces prétendues races de chiens que certaines espèces de loups.

7° — *Les loups et les chiens, tant à l'état sauvage qu'à l'état de captivité, s'accouplent et produisent très bien ensemble.*— Nous voici arrivés au dernier retranchement des adversaires ; mais ce retranchement est leur château-fort ; ils s'y croient inexpugnables ; et chose singulière ! c'est pourtant sur ce même terrain que nous leur porterons les coups les plus décisifs et les plus mortels.

On se souvient en effet, que nous avons établi antérieurement d'après la doctrine commune des physiologistes et des expérimentateurs les plus distingués, que le signe le plus caractéristique, le plus essentiel de l'espèce, est la fécondité indéfinie. C'est ici donc que se doit vider la question. Si les loups et les chiens s'accouplent et produisent indéfiniment ensemble, nous ployons notre drapeau et nous nous rendons ; mais si c'est le contraire qui arrive, les adversaires eux-mêmes auront bien à crier merci.

Eh ! bien, que les adversaires capitulent ; car nous soutenons de la manière la plus formelle, et nous sommes en mesure de prouver :

1° Que les chiens et les loups, à l'état de captivité, ne s'accouplent que sous l'influence de l'homme, et non spontanément ;

2° Qu'ils ne s'unissent jamais à l'état sauvage ;

3° Et qu'enfin lorsqu'ils s'unissent par l'action de l'homme et qu'ils produisent, leurs produits ne sont pas indéfiniment féconds.

Le chien et le loup étant des espèces très rapprochées, on conçoit facilement qu'il puisse en être d'eux comme de l'âne et du cheval, du bouc et de la brebis et d'un petit nombre d'autres espèces de mammifères, espèces du même genre et très voisines, lesquelles ont pu être accouplées par l'action de l'homme et produire ensemble, dans des limites plus ou moins restreintes. Or, personne à cause de cela, ne doute de la distinction et de l'indépendance réelle de ces espèces. Est-ce que l'âne et le cheval sont de la même espèce ? Est-ce que le bouc et le mouton sont de la même espèce ? Et il en est ainsi des autres. Ce qui est parfaitement conforme à ce grand principe physiologique posé par M. Flourens : « le caractère de l'espèce est la fécondité continue, le caractère du genre est la fécondité bornée. D'où l'on doit conclure, à l'égard du chien et du loup, que si ces deux espèces, tout en ne s'unissant pas à l'état sauvage, s'unissent néanmoins par l'industrie de l'homme à l'état de captivité, et jouissent d'une fécondité restreinte, on pourra dire tout simplement qu'elles sont du même genre, mais non pas identiques en espèce.

Eh ! bien, nous le répétons, il en est ainsi.

D'abord, voici une expérience de Buffon, qui prouve très formellement que le loup et le chien, même à l'état de captivité, n'ont pas d'inclination naturelle l'un pour l'autre, et qu'il faut par conséquent, les artifices, les ruses et les excitations de l'homme, pour les engager à s'unir.

« J'ai voulu essayer, dit le célèbre naturaliste, si le loup et le chien pourraient produire ensemble ; j'espérais au moins qu'on parviendrait à les faire accoupler, et que, s'ils ne produisaient pas des individus féconds, ils engendreraient des espèces de mulets qui auraient participé de la nature des deux. Pour cela, j'ai fait élever une louve prise dans les bois, à l'âge de deux ou trois mois, avec un mâtin du même âge. Ils étaient enfermés ensemble, et seuls dans

une assez grande cour. Ils ne connaissaient ni l'un ni l'autre aucun individu de leur espèce. On les a gardés trois ans, toujours avec la même attention, et sans les contraindre, ni les enchaîner. Pendant la première année, ces deux animaux jouaient perpétuellement ensemble, et paraissaient s'aimer beaucoup. A la seconde année, ils commencèrent par se disputer la nourriture. La querelle venait toujours de la louve, qui se jetait sur la viande avec voracité, et sur le chien avec fureur lorsqu'il voulait approcher. On mit un collier à celui-ci. Après la deuxième année, les querelles étaient encore plus vives et les combats plus fréquents, et on mit aussi un collier à la louve. Pendant ces deux ans, il n'y eut pas le moindre signe de chaleur ou de désir, ni dans l'un ni dans l'autre : ce ne fut qu'à la fin de la troisième année que ces animaux commencèrent à ressentir les impressions de l'ardeur du rut, *mais sans amour* ; car, loin que cet état les adoucît ou les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent que plus intraitables et plus féroces ; ce n'étaient plus que des hurlements de douleur mêlés à des cris de colère ; ils maigriront tous deux en moins de trois semaines sans jamais s'approcher autrement que pour se déchirer. Enfin, ils s'acharnèrent si fort l'un contre l'autre que le chien tua la louve, qui était devenue la plus maigre et la plus faible."

Se battre, se déchirer jusqu'à la mort, voilà au moins de singulières caresses !

Buffon avait cru cette expérience assez décisive pour en conclure que le loup et le chien ne pouvaient pas même s'accoupler ; il fut prouvé plus tard, qu'en usant d'industrie, l'homme réussit à les rapprocher ; mais certes, une telle expérience ne démontre-t-elle pas de la façon la plus évidente et la plus positive que les deux espèces n'ont pas la moindre inclination naturelle l'une pour l'autre ? Il est inouï, en effet, que des individus de même espèce refusent la copulation, étant ensemble et sous l'ardeur du rut ; à plus forte raison, est-il inouï qu'ils se battent, se déchirent jusqu'à se donner la mort. Et pourtant il faut avouer que le loup et le chien de Buffon étaient dans les circonstances les plus favorables : ils avaient été élevés ensemble depuis

l'âge de deux mois ; ils ne connaissaient aucun individu de leur espèce ; ils avaient même habitation et même loge. Concluons donc que ces deux espèces, à l'état de captivité, ne s'unissent que par l'influence de l'homme.

En second lieu, nous prouverons que les chiens et les loups ne s'unissent pas à l'état sauvage, en faisant voir l'inanité, l'in vraisemblance de toutes les prétendues unions que l'on rapporte, et en démontrant par là même que la chose n'a jamais été constatée, et que, par conséquent elle n'existe pas.

Nous en appelons ici au simple bon sens du lecteur.

Buffon parle d'une portée de huit louveteaux, dont l'un était noir, l'autre fauve, et dit que c'était l'opinion de certains gens que ces petits provenaient de l'accouplement d'un chien avec une louve, vu que le louveteau roux ressemblait à un chien du voisinage.

Franchement, est-ce là une preuve pour les adversaires? Qui a vu la louve s'unir avec le chien? Et d'ailleurs la couleur du loup ne varie-t-elle pas, surtout dans le jeune âge? Et puis si la couleur rousse d'un des louveteaux est due à ce chien du voisinage, celui-ci n'aurait-il pas pu en être cause, autrement que par la génération, par exemple, en poursuivant la louve pour la combattre et en faisant sur elle une forte impression? Ne sait-on pas que Jacob, voulant obtenir des moutons blancs et noirs, se contentait de mettre dans l'auge où les brebis venaient boire, des bâtons de couleur mixte?

Frs. Cuvier mentionne un loup et une louve qui, chaque année, faisaient des petits n'ayant ni les mêmes traits, ni le même pelage; et il conclut de là que ce loup et cette louve avaient du sang de chien dans les veines; il ajoute même qu'on voit souvent, dans les pays de forêts, des chiennes en chaleur couvertes par des loups.

Un tel langage est-il un langage scientifique? N'est-ce pas une disgrâce qu'une aussi misérable argumentation? Quoi donc! n'y a-t-il pas mille et mille causes qui peuvent influencer et sur les traits et sur la couleur des petits dont les parents vivent à l'état captif? Et puis où est la preuve que dans les pays de forêts les chiennes en chaleur sont

couvertes par des loups ? Il est bien évident que Cuvier se fait ici l'écho d'un simple préjugé populaire.

Il faut en dire autant de M. de Jalois qui prétend avoir pris plusieurs fois, à l'état sauvage, des louveteaux qui étaient le produit de l'accouplement de louves avec des chiens. Une telle assertion n'est-elle pas ridicule ?

Que dire de ce que raconte M. de Lafresnaye ? Un gros chien poursuit une louve ; on trouve la nichée, un louveteau noir et un louveteau fauve ; et vite on juge que ces petits proviennent du gros chien ! Mais ce n'est pas le pire. Un an après, on retrouve la même louve, en compagnie d'un mâtin et d'un loup noir ; le loup noir est tué ; ô surprise ! ô sagesse ! ô prudence de ces gens là ! ils reconnaissent que c'est le frère des deux louveteaux de l'année précédente ! A-t-on jamais entendu conte pareil ? Nul doute que si cette louve et ce loup noir se sont trouvés à proximité d'un mâtin, ils cherchaient tous deux à l'attirer dans quelque embuscade pour le dévorer à belles dents ; et, chose singulière, ils auraient encore mieux réussi à embêter les hommes qu'à embêter le chien !

Le témoignage du Capitaine Parry, n'est pas moins futile. Admettons qu'il ait vu quelques-uns de ses chiens en compagnie des loups ; est-ce une preuve qu'ils se soient accouplés ? N'est-il pas évident, au contraire, que les loups, par toutes sortes de cajoleries et d'artifices, cherchaient encore ici à tromper les chiens et à les dévorer ? Le capitaine lui-même déclare que l'un de ses chiens ne revint plus, et qu'un autre revint tout déchiré et tout en sang ; comment, après cet aveu, peut-il avoir la naïveté de dire que ses mâtins ou ses dogues étaient en fort bons termes avec les loups, et d'insinuer même qu'il y avait accouplement avec les louves ?

Voilà les preuves que l'on apporte pour démontrer que les chiens et les loups s'unissent à l'état sauvage. Avec de telles preuves, on peut dire à tout coup, rigoureusement parlant, qu'une cause est flambée.

Voici, au reste, le témoignage le plus écrasant pour les adversaires ; c'est celui de M. Boitard, qui tout en étant lui-même partisan de l'identité des deux espèces loup et

chien, s'exprime néanmoins comme il suit: " Je ne crois pas à l'accouplement d'un chien, dans les forêts, avec une louve ; je crois encore moins qu'un chien qui apporte avec lui dès sa naissance une haine et une frayeur instinctives du loup, puisse s'approcher d'une louve, autrement que pour la combattre."

Reléguons donc cette union du loup et du chien, parmi les fables de l'antiquité, telles que la fable des chiens d'Hircanie que l'on disait avoir été croisés par des tigres. Pline rapporte que les habitants des Indes attachaient leurs chiennes à des arbres, dans la forêt, pour les faire saillir par des lions ou des tigres, afin d'en obtenir des produits d'une grande vigueur ; mais certes, nous est avis que si les lions ou les tigres s'approchaient des malheureuses chiennes, c'était bien uniquement pour les dévorer. Ainsi en va-t-il de nos chiens et de nos loups.

(A continuer).

CULTURE DU SORGHO.

Puisque tous nos journaux ont mentionné, les uns à la suite des autres, des essais de culture d'une plante saccharifère, dont on attendait des merveilles, et qu'on qualifiait sans cérémonie du nom de *canne à sucre*.

Il est regrettable qu'on n'ait pas donné le nom scientifique de la plante, ou que du moins on ne l'ait pas fait connaître d'une manière plus précise, car d'après les dires de ces journaux, plus d'un lecteur ont cru qu'il s'agissait de la véritable canne à sucre, *Saccharum officinarum*, Linnée, qu'on cultive à la Louisiane, aux Antilles, etc., et qui constitue la principale source de richesse de nombreuses contrées des climats chauds. La plante qu'on a voulu mentionner est sans doute le sorgho sucré, *Sorghum saccharatum*, Persoon, qui est une plante annuelle très voisine du maïs, et dont la tige renferme une forte proportion de matière sucrée. C'est une culture nouvelle disait une feuille de Québec, qui n'a encore jamais été essayée en ce pays. Erreur ; il y a plus de quinze ans que plusieurs personnes—et nous pour un—fîrent des essais de cette culture. Nous en avons même fabriqué quelques bouteilles de sirop, et les journaux d'alors en parlèrent assez longuement et fort avantageusement.

Le sorgho peut réussir partout où réussit le maïs, et il n'y a pas de doute qu'on pourrait en tirer un parti fort avantageux dans la culture, surtout si l'on se procurait des instruments convenables pour presser suffisamment les tiges, afin d'en extraire entièrement le jus.

Le sorgho, dans les environs de Québec, ne mûrira pas sa graine tous les ans, mais comme il n'est pas nécessaire que les tiges soient mûres pour en extraire le suc, l'obstacle pourra être facilement enlevé, en se procurant, chaque année, la semence de l'ouest. La graine du sorgho est bien plus petite que celle du maïs, et ordinairement plus ou moins tachée de noir.